



N°: \_\_\_\_\_ / SG / MET

رقم: ..... / أ ع / وت ن

Nouakchott, le 05 AUG 2019 نواكشوط في

Le Secrétaire Général الأمين العام

Messieurs:

- Messieurs les chargés de mission
- Messieurs les Conseillers Techniques
- Messieurs les Inspecteurs
- Directeurs Centraux
- Messieurs les Chefs de Service et chef de Division

Objet : Respect des horaires de travail

Il m'a été donné de constater que les retards et absences de certains fonctionnaires et agents de l'Etat sont de plus en plus fréquents et ce, au détriment des horaires publics fixés par la réglementation en vigueur. Cet état de fait contre-productif contraire à l'obligation de présence pendant le temps légal au poste de travail ne saurait être admissible.

A cet effet, je vous engage à plus d'assiduité conformément aux dispositions des textes régissant le statut Général des Fonctionnaires et Agents de l'Etat, à l'ordonnance instituant un Code de déontologie administrative et aux maintes circulaires et instructions rappelant tous les personnels de quelque ordre qu'ils soient au strict respect de la ponctualité.

Ampliation

- Affichage



Sady Sidi Mohamed Samba

Le Secrétaire  
Général